

NÉGOCIATION SALARIALE

STOP À LA PERTE DU POUVOIR D'ACHAT !

Les primes Macron et autres mesurette « Bornées » sont des leurres et non du salaire !

La négociation relative aux mesures complémentaires sur la politique salariale de Framatome s'ouvre le 20 juillet dans un contexte d'instabilité géopolitique associé à un **niveau d'inflation record de 5,8% sur 12 mois en juin** selon les estimations de l'INSEE. Elle est notamment due aux augmentations touchant les domaines de l'énergie, des produits manufacturés et de l'alimentation.

Nous portons donc les revendications suivantes, en matière de politique salariale de Framatome :

- Une **Augmentation Générale de 6 %** assortie d'un plancher à **150€ mensuel** ; Cette **AG** doit avoir un effet rétroactif au 1er janvier 2022 ;
- Une revalorisation de **50 %** de toutes les indemnités liées au **transport** ;
- La revalorisation des titres-restaurant à **10€** de la valeur faciale : Répartition **60 %** Employeur (6 €)/**40 %** Salarié (4 €) ;
- La revalorisation des paniers jours et de nuits de **50%** ;
- La revalorisation des participations des restaurants d'entreprise de **50 %** ;
- Une **clause de revoyure si l'inflation** venait à augmenter de façon significative d'ici la fin d'année calendaire.

ON VEUT L'AUGMENTATION DE NOS SALAIRES